



Harcellement téléphonique par une étude d'huissier

Par **raldge**, le **24/02/2010** à **23:36**

Bonjour,
je règle une dette de crédit à la consommation depuis trois années à un huissier (150 euros mensuel),j'ai de ce fait remboursé ma dette (3000 euros)
et payé 2000 euros d'intérêts sur les 6000 réclamé et oui cela coûte très cher les bêtises de jeunesses,mais depuis janvier 2010 l'étude d'huissier me téléphone une à deux fois par semaines avec un interlocuteur toujours différent prétextant que leur client (cetelem)leur demande le double de mes mensualités soit 300 euros ,somme que je ne peux payer. Ma mensualité de 150 euros a été décidé en conciliation au tribunal d'instance. les menaces de saisis et autre sont de plus en plus violentes.
Que puis je faire pour que cela cesse en sachant qu'ils se disent dans leur droit ,moi je paie mes mensualités régulièrement, je ne comprend pas.
merci de me renseigné.